

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE PAULX
SEANCE DU 18 SEPTEMBRE 2018

Le dix-huit septembre deux mille dix-huit à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance ordinaire sous la présidence de M. CHARRIAU Jean-Paul, Maire.

Nombre de membres en exercice : 19

Date de la convocation : 11 septembre 2018

Etaient Présents : MM. CHARRIAU Jean-Paul, RAINGEARD Maurice, Mme CHIFFOLEAU Annie, MM. GAUTHIER Christian, PEROYS Bernard, Mme SIMONEAU Darlène, M. BARTEAU Patrice, Mme POTIRON Anne, M. THOMAS David, Mmes GONCALVES Karine, DESVERRONNIERES Catéléna, M. PASQUIER Jean-Charles, Mmes RENAUDINEAU Perrine, SEJOURNE Catherine, M. PONT Olivier, Mme COLLIN Nadège

Etaient Absents : M. BOUHIER Philippe, Mme TAUGERON Anne-Marie, M. DEGRELLE Nicolas

Secrétaire de séance : Mme SEJOURNE Catherine

OBJET : tarifs de la salle multifonction (à la salle des sports) et de la salle Elie Cantin

Monsieur le maire indique au conseil qu'il conviendrait de fixer des tarifs supplémentaires pour certaines activités qui n'avaient pas jusqu'ici été prévues dans différentes salles communales.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE de fixer les tarifs suivants :

- Location salle multifonction (à la salle des sports) : 30 € (réunions ponctuelles en journée pour les particuliers de Paulx) – 14 voix pour et 2 abstentions
- Location salle Elie Cantin :
 - o Rassemblement après sépulture : 80 € - 16 voix pour
 - o Associations extérieures (1 séance hebdomadaire) : 250 € / an - 14 voix pour et 2 contre

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à entreprendre toutes les démarches utiles à cet effet ainsi qu'à signer les documents afférents.

Le Maire, Jean-Paul CHARRIAU

Pour extrait conforme,

Au registre sont les signatures,

A Paulx, le 18/09/2018



Le Maire,

Jean-Paul CHARRIAU